

# mode d'emploi

01

**Le bulletin de souscription est unilatéral :** je n'ai coché que la case correspondant à mon cas personnel "M." ou "Mme" ou "Mlle", et ce :

- même si la souscription concerne l'ensemble du foyer fiscal,
- même si le règlement de la souscription se fait à partir d'un compte joint.

02

**Récépissé**

**démarchage financier :**

si j'ai été démarché(e) dans le Cas n° 2, **je respecte le délai de réflexion.** Après avoir rempli et daté le récépissé, j'attends 3 jours minimum avant de dater et signer la rubrique "Souscription" ainsi que le chèque de règlement.

Exemple : si le récépissé est daté et signé le lundi 19 avril, je remplis, signe et date la rubrique "Souscription" (page de droite) et le chèque correspondant à partir du jeudi 22 avril.

03

Je vérifie le calcul du montant de ma souscription :  
Nombre entier de parts  
**X** Valeur d'une part  
(droits d'entrée inclus) = Montant à régler  
**Merci de ne pas arrondir la somme.**

Les deux pages sont datées et j'y ai apposé ma signature (accompagnée de la mention "Lu et Approuvé" pour la rubrique "Souscription").

04

**Le chèque de règlement** de la souscription est :

- daté, signé et correctement complété pour le montant total de ma souscription ;
  - établi à l'ordre de "BFCM / OTC Duo 2",
  - tiré sur un compte chèque à mon nom.
- ATTENTION : Toute souscription accompagnée d'un chèque émis par une société sera rejetée.

05

J'ai joint une photocopie de ma **pièce d'identité** ainsi que celle d'un **justificatif de domicile**, tous deux en cours de validité, et le **questionnaire** dûment rempli.

**Nous vous remercions de vérifier que TOUTES les cases ci-dessus sont bien cochées avant de nous adresser votre dossier de souscription. Dans le cas contraire, celui-ci ne pourra être validé. J'envoie l'ensemble à OTC Asset Management : bulletin original + chèque + copie pièce d'identité + copie justificatif de domicile + questionnaire + relevé de compte titres (RIT) si nécessaire.**





## bulletin de souscription

(Article L. 214-36 du Code Monétaire et Financier) - Agrément AMF du 11 mars 2010 - Code ISIN : FR0010863704

### 1 ÉTAT CIVIL

Réf OTC : \_\_\_\_\_

Pour des raisons fiscales, merci de renseigner l'intégralité des informations demandées

M.                       Mme                       Mlle

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_                      Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

Deuxième Prénom(s) \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_                      Ville de naissance \_\_\_\_\_

Département de naissance \_\_\_\_\_                      Pays de naissance \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_

Adresse Fiscale \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_                      Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_                      Email \_\_\_\_\_

### 2 RÉCÉPISSÉ DÉMARCHAGE FINANCIER (prévu par l'Article L. 341-16 du Code Monétaire et Financier)

#### 1<sup>er</sup> CAS :

Je reconnais avoir souscrit des parts du **FCPR OTC DUO 2** en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier tel que défini à l'article L.341-1 du Code Monétaire et Financier.

#### 2<sup>e</sup> CAS :

Je reconnais avoir été démarché(e) ce jour, à mon domicile, sur mon lieu de travail ou dans tout autre endroit non destiné à la commercialisation de produits financiers, par :

(A compléter dans les deux cas)

Civilité, Prénom, Nom : \_\_\_\_\_

N° d'enregistrement dans le fichier des démarcheurs de la Banque de France : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle du "démarcheur" (nom de la société, adresse) : \_\_\_\_\_

Mandaté par la société (nom de la société, adresse) : \_\_\_\_\_

#### 3<sup>e</sup> CAS :

Je reconnais avoir été démarché(e) ce jour (par exemple dans les locaux professionnels du démarcheur ou à distance par courrier) par :

N° d'enregistrement de la société dans le fichier de la Banque de France : \_\_\_\_\_

Je certifie que le "démarcheur", après avoir pris connaissance de ma situation financière, de mon expérience et de mes objectifs en matière de placement et m'avoir justifié de son adresse professionnelle, de son n° d'enregistrement dans le fichier des démarcheurs de la Banque de France, du nom et de l'adresse de la personne morale pour le compte de laquelle le démarchage est effectué :

- m'a remis la notice d'information et le bulletin de souscription du **FCPR OTC DUO 2** et m'a informé(e) des risques que peut comporter la souscription de parts de ce produit.
- a attiré mon attention sur l'avertissement de l'Autorité des Marchés Financiers figurant dans la notice d'information, dont je certifie avoir pris connaissance.
- m'a communiqué d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du **FCPR OTC DUO 2**.

Dans ce cas UNIQUEMENT, je bénéficie d'un délai de réflexion<sup>(1)</sup>.

La date de signature du présent récépissé doit donc être antérieure de 3 JOURS AU MOINS à la date de signature de la souscription (page de droite) et du chèque.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ ,

Signature du souscripteur (obligatoire) :

(1) Conformément à l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier, en cas de démarchage à domicile, sur le lieu de travail ou dans tout autre endroit non destiné à la commercialisation de produits financiers, un délai de réflexion de 48 heures minimum commence à courir le lendemain de la signature du présent récépissé.



## bulletin de souscription

### 3 SOUSCRIPTION

Nombre de parts A\* (minimum 100)  ,  0  0

Valeur unitaire (Part A) x  10,00 €

Montant hors droit d'entrée  ,  0  0 (M)

Droit d'entrée x 5%  ,  (D)

**Montant total de la souscription**  ,  (M+D)

\* Nombre entier de parts, souscription minimale de 100 parts

### 4 PAIEMENT

Je joins un chèque à l'ordre de BFCM/OTC DUO 2 d'un montant de : (somme en toutes lettres). Merci de ne pas arrondir la somme.

€

### 5 LIVRAISON

- Sauf indication contraire, les parts souscrites seront livrées en nominatif pur à la BFCM.
- Si vous souhaitez que ces parts soient livrées sur un compte titres spécifique, nous vous remercions de joindre un Relevé de Compte Titres et de renseigner ci-dessous les références bancaires de ce compte :

Code banque  Code guichet  Numéro de compte  Clé RIB

#### AVERTISSEMENT

L'AMF attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de 6 à 9 années. Le fonds commun de placement à risques est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds commun de placement à risques décrits à la rubrique "profil de risque" de la notice d'information.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

**Engagements spécifiques en vue de bénéficier des avantages fiscaux : Je déclare avoir reçu et pris connaissance de la Notice d'Information relative au Fonds Commun de Placement à risques OTC DUO 2 et déclare adhérer à celle-ci et au Fonds**, et m'engage irrévocablement, conformément aux dispositions des articles IV.1 et IV.2 de ladite Notice d'Information, à souscrire au nombre de parts susmentionné. Afin de bénéficier des avantages fiscaux prévus, pour les personnes physiques, par les articles 885-0 V bis, 150-0 A III 1° et 163 quinquiés B du Code général des impôts, je m'engage à conserver les parts du Fonds jusqu'au 31 décembre de la 5ème année suivant celle de leur souscription, à réinvestir immédiatement dans le Fonds la totalité des sommes ou valeurs réparties pendant la même période, lesquelles demeureront indisponibles jusqu'au terme de cette période. Je déclare être fiscalement domicilié en France et en outre que moi-même (agissant directement ou par personne interposée), mon conjoint, mon partenaire lié par un pacte civil de solidarité, mon concubin notoire et nos ascendants et descendants ne détenons pas ensemble plus de 10% des parts du Fonds ni, directement ou indirectement, plus de 25% des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds et n'avons pas détenu ce montant à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la souscription des parts. J'ai noté que le non respect des engagements ou de la condition ci-dessus énoncés entraînerait la remise en cause de tout ou partie des avantages fiscaux dont j'ai bénéficié. Le bulletin est valable sous réserve d'encaissement de la souscription et dans la limite des parts A disponibles.

J'accepte :

- de conserver les parts pendant toute la durée de vie du Fonds, dans les conditions déterminées par les articles 10 et 11 du Règlement sur les rachats et les cessions de parts. Mon investissement pourra en conséquence ne présenter aucune liquidité pendant toute la durée de vie du Fonds, soit pendant 6 à 9 années ;
- de prendre le risque d'une perte sur le capital investi dans le Fonds (mon investissement peut varier à la baisse sans que la baisse ne puisse excéder le montant investi). Je reconnais que l'avantage fiscal ne constitue pas la seule motivation de mon investissement dans le Fonds, et j'ai vérifié que la réduction d'impôt liée à cet investissement (compte tenu des autres réductions d'impôt dont j'entends bénéficier) n'excède pas le montant prévisionnel d'imposition sur la fortune à payer en 2011. Je déclare que les sommes versées en contrepartie de ma souscription ne constituent pas une opération de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme au sens des articles L561.1 et suivants du Code monétaire et financier.
- L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que le FCPR OTC DUO 2 s'engage à investir 90% de son actif en titres de sociétés éligibles au dispositif de réduction d'ISF de l'article 885-0 V bis du Code général des impôts. Les versements des souscripteurs servant de base de calcul à l'avantage fiscal sont ceux retenus après imputation de l'ensemble des frais et commissions et dans la limite de ce pourcentage de 90%.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_,

en trois exemplaires, dont le dernier est à conserver par le souscripteur pour envoi aux services fiscaux avec l'attestation fiscale, adressée ultérieurement par OTC Asset Management.

Signature, précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" :

Au 31 décembre 2009, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles des FCPR gérés par la société de gestion OTC Asset Management est la suivante :

Dénomination	Date de création	Pourcentage de l'actif <sup>[1]</sup> éligible (quota de 50 %) à la date du 31 décembre 2009	Date à laquelle l'actif doit comprendre au moins 50% de titres éligibles
CHORUS CAPITAL 1 Pur	2005	70 %	31 décembre 2007
CHORUS CAPITAL 1 Mixte	2005	55 %	31 décembre 2007

[1] Calculé d'après les comptes arrêtés au 31 décembre 2009, selon la méthode définie à l'article R. 214-38 du Code monétaire et financier.

